



COLLOQUE ANNUEL 2017 DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Après l'Accord de Paris, quels droits face au changement climatique ?



Aix-en-Provence, 29 et 30 juin 2017

**Lieu : Amphi Cassin, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence
25 rue Gaston de Saporta, Aix-en-Provence**

avec le soutien de **MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**



Jeudi 29 juin 2017

9 :15

Allocutions d'ouverture

Rostane Mehdi, Directeur de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence
Agnès Michelot, Présidente de la Société française pour le droit de l'environnement

9 :30

Rapport introductif

Mathilde Hautereau-Boutonnet, Professeur, Institut de Droit de l'Environnement (EVS – UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS) et Sandrine Maljean-Dubois, Directrice de recherche au CNRS (CERIC, DICE – UMR 7318, AMU et CNRS)

10 :00

**limiter l'augmentation des températures bien en dessous de 2°C : est-ce un objectif atteignable ?
 Est-ce un objectif raisonnable ?**

Joël Guiot, Directeur de recherche au CNRS, Directeur du Labex OT-MED, auteur du rapport spécial du GIEC sur l'impact d'un réchauffement global de 1,5°C

10 :30

I. Les « contributions déterminées au niveau national », porteuses d'une nouvelle dynamique ?

Président de séance : Matthieu Wemaëre, Avocat, conseil de la Délégation marocaine

• *Les « contributions déterminées au niveau national », instruments au statut juridique en devenir*, Hugues Hellio, Maître de conférences HDR Université d'Artois

Pause café

- *La mise en œuvre de l'Accord de Paris dans l'Union européenne*, Laurence Graff, Chef d'unité, International Carbon Market, Aviation and Maritime, Commission européenne
- *La politique américaine du climat d'Obama à Trump*, Daniel Esty, Professeur à Yale, Etats-Unis, Ancien conseiller climat de la Maison Blanche
- *L'Afrique à l'épreuve de l'Accord de Paris : ambitions et défis*, Mohamed Ali Mekouar, Vice-président du Centre international de droit comparé de l'environnement

Débats

Déjeuner sur place (buffet)

14 :30

II. La consécration du rôle des acteurs infra et non-étatiques

Président de séance : Christophe Traini, Professeur à Sciences Po Aix (CHERPA)

- *L'impossible défi canadien : lutter efficacement contre les changements climatiques, exporter davantage de pétrole, respecter les compétences constitutionnelles des provinces*, Jean-Maurice Arbour, Professeur associé à l'Université Laval, Québec, et Sophie Lavallée, Professeur titulaire à l'Université Laval, Québec
- *Le rôle des Régions, l'exemple de PACA*, Valentin Lyant, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- *Du droit global à l'action locale : l'engagement climatique des villes*, Isabelle Michallet, Maître de conférences, Institut de Droit de l'Environnement (EVS – UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS)
- *Quel rôle pour l'entreprise après l'Accord de Paris ?*, Marie-Pierre Blin-Franchomme, Maître de conférences à l'Université de Toulouse 1
- *Les ONG : moteurs de l'avant, actrices de l'après. L'exemple du GERES*, Renaud Bettin, Responsable solidarité climatique au GERES

Débats

17 :00 Assemblée générale de la SFDE

20 :00 Dîner de gala

Vendredi 30 juin 2017

9 :00

III. Le rôle des instruments de marché

Présidente de séance : Marianne Moliner-Dubost, Maître de conférences, Institut de Droit de l'Environnement (EVS – UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS)

- *Quelle perspective pour les instruments de marché après l'Accord de Paris ?*, Marion Lemoine-Schonne, Chargée de recherche au CNRS (IODE, Université Rennes I et CNRS)
- *Quel droit pour l'interconnexion des marchés du carbone ? Un regard sur l'expérience Québec – Californie*, Géraud de Lassus, Chargé de cours, Faculté de droit, Université Laval (Québec), Directeur-adjoint, Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie

Débats

IV. L'intégration de l'enjeu climatique dans les politiques sectorielles : illustrations

Président de séance : Philippe Aldrin, Professeur à Sciences Po Aix, Directeur du CHERPA

- *La politique agricole commune face à la question climatique : l'Accord de Paris change-t-il la donne ?* Luc Bodiguel, Chargé de recherche au CNRS (Droit et Changement social, Université de Nantes et CNRS)
- *Le droit de la montagne face au changement climatique*, Simon Beerens-Bettex, Doctorant à l'Institut de droit de l'environnement (EVS – UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS)
- *La stratégie de réduction des émissions maritimes internationales de gaz à effet de serre*, Sophie Gambardella, Post doctorante à l'Institut de Droit de l'Environnement (EVS – UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS)
- *De la source au puits : quelques aspects juridiques de la protection des sols dans le cadre de la lutte contre le changement climatique*, Philippe Billet, Professeur, Directeur de l'Institut de Droit de l'Environnement (EVS – UMR 5600, Université Jean Moulin Lyon 3 et CNRS)

Débats

Déjeuner sur place (buffet)

14 :00

V. Table ronde : Contrôle de la mise en œuvre et justiciabilité

Sous la présidence de Eve Truilhé-Marengo, Directrice de recherche au CNRS (CERIC, DICE – UMR 7318, AMU et CNRS)

- *Le contrôle des pouvoirs publics en matière climatique: quelle circulation entre les ordres juridiques internes et international ?* Anne-Sophie Tabau, Professeur à l'Université de la Réunion
- *De l'émergence de droits nouveaux à la réinterprétation de droits existants : le potentiel offert par la justiciabilité climatique*, Christel Cournil, Maître de Conférences en droit public (Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité), et Marta Torre-Schaub, Chargée de recherche au CNRS (ISJPS, Université Paris1 Panthéon Sorbonne et CNRS)
- *Vers la construction prétorienne d'une responsabilité climatique des entreprises? Approches comparatives et prospectives*, Laura Canali, Doctorante (CERIC, DICE – UMR 7318, AMU et CNRS)
- *Les actions de groupe*, Françoise Labrousse, Avocat associé, Spécialiste en droit de l'environnement, Cabinet Jones Day
- *Le contentieux américain*, Jonathan Wiener, Professeur à l'Université de Duke, Etats-Unis

Débats

15 :45

Conclusions

Estelle Brosset, Professeure, CERIC (DICE – UMR 7318, Aix-Marseille Université et CNRS)

Fin du colloque à 16h15

Inscription obligatoire avant le 16 juin 2017
(inscription rapide recommandée en raison du nombre de places limité)

Droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription est de 200€, incluant la participation aux deux journées du colloque, les déjeuners des 29 et 30 juin (buffet sur place) et les pauses café.

Les intervenants, les membres de la SFDE, les personnels et étudiants de Sciences Po Aix, des universités d'Aix-Marseille et Lyon 3 sont exonérés des droits d'inscription.

Dîner de gala

Le dîner de gala aura lieu le 29 juin, au restaurant Aquabella, 2 rue des étuves, Aix-en-Provence.

Coût en supplément des droits d'inscription : 42€.

Inscription en ligne

<http://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ceric/colloque-sfde-2017>



Lieu du colloque

Amphi Cassin, 1^{er} étage, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,
25 rue Gaston de Saporta, Aix-en-Provence
(au cœur du centre ville, face à la cathédrale Saint-Sauveur)

Renseignements

Pascal Gauttier : pascal.gauttier@univ-amu.fr

Tél: +33 (0)4 86 91 42 47